

La diffusion de l'alerte à Andrézieux-Bouthéon

En cas de menace grave, d'accident majeur ou de catastrophe, les habitants de la commune seront informés par :

La diffusion de l'alerte communale qui prévoit :

- Le Système Automatisé d'Alerte par appels téléphoniques et/ou SMS
- Les communiqués via les programmes locaux de radiodiffusion
- Les véhicules communaux sonorisés

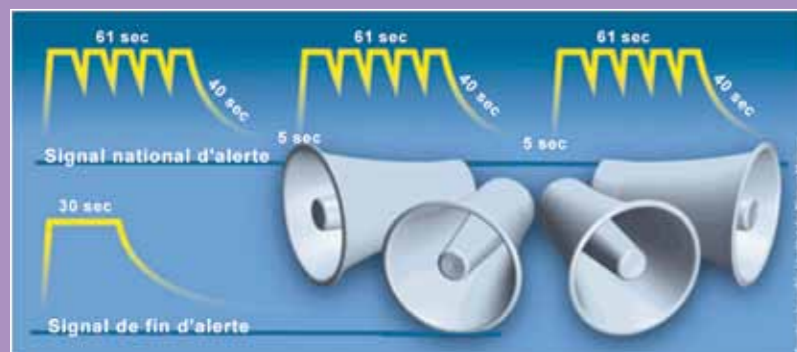


et/ou la diffusion du Signal National d'Alerte émis par les sirènes, accompagnée :

- de la diffusion de messages sur les consignes de sécurité à observer par la population concernée via les programmes nationaux de radiodiffusion (France Info, France Inter, ...)
- et de l'émission d'un message ou d'un signal national de fin d'alerte.

LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE

Rappel : Les essais de sirènes du Réseau National d'Alerte se déroulent le premier mercredi de chaque mois, à 12 heures (Le signal d'essai dure une minute seulement).



Pour reconnaître ce signal, vous pouvez composer le n° gratuit : **0800 50 73 05**

Les consignes de sécurité

Les consignes générales de sécurité s'appliquent en cas d'alerte quel que soit le risque, sauf contre ordre des autorités.

A FAIRE



Mettez vous à l'abri



Ecoutez la radio (France Info, France Inter et les radios locales) et suivez les consignes de sécurité



Tenez vous prêt à évacuer

A NE PAS FAIRE



Ne vous rendez pas sur les lieux du sinistre



N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas vous exposer et les exposer



N'encombrez pas les lignes téléphoniques sauf en cas de danger vital, libérez les lignes pour les secours

Pour chaque risque, des consignes de sécurité particulières existent. La version complète et détaillée du DICRIM est disponible en Mairie et sur : www.andrezieux-bouthéon.com

Les numéros utiles

Pompiers :	18	Mairie
Numéro d'appel d'urgence européen :	112	d'Andrézieux-Bouthéon
SAMU :	15	Tél. 04 77 55 03 42
Gendarmerie :	17	www.andrezieux-bouthéon.com
Police Municipale :	04 77 55 52 52	



Service Communication - AB - Octobre 2009



Document à conserver

Credit photo : La Tribune-Le Progrès



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)



Prévenir pour mieux réagir

Ce document a été réalisé conformément à la législation en vigueur, afin d'informer les habitants des éventuels risques présents sur la commune.

Le risque majeur est la combinaison d'un événement naturel ou technologique avec des enjeux humains économiques et environnementaux

Risque Inondation

Une inondation est la submersion d'une zone, plus ou moins rapide, due à l'augmentation du débit d'un cours d'eau, principalement provoquée par des pluies importantes et durables.



Risque Inondation Loire

Le risque : Une Inondation dite 'de Plaine'

Les influences climatiques sont susceptibles de provoquer trois types de crues :

- Cévenoles : orages violents d'origine méditerranéenne
- Atlantiques : longues périodes pluvieuses
- Mixtes : conjonction des deux types d'événements

Les dernières crues significatives (débit mesuré au barrage de Grangent) :
1980 : 3370 m³/s, 2003 : 2000 m³/s, 2008 : 3030 m³/s
A titre indicatif, débit moyen : 47m³/s

Risque Inondation Furan

Le risque :

Des crues torrentielles caractéristiques des régions montagneuses survenant à la suite d'orages soudains et importants, engendrant une montée rapide des eaux provenant de l'imperméabilisation de la vallée.

Les dernières crues significatives (débit mesuré au lieu-dit "La Fabrique" à Andrézieux-Bouthéon)

2003 : 180m³/s, 2008 : 225m³/s
A titre indicatif, débit moyen : 2,5m³/s

Zones exposées aux risques



Risque Rupture de barrages

Le risque : La rupture brutale de l'ouvrage suivie d'une onde de submersion et d'une inondation. Quatre barrages sont susceptibles de menacer la commune :

- Lavalette (Loire) : réserve d'eau potable
- Grangent (Loire) : production d'électricité
- Pas du Riot (Furan) : réserve d'eau potable
- Gouffre d'Enfer (Furan) : écrêteur de crue

Risque transport de matières dangereuses

Le risque :

Une explosion, un incendie et/ou une pollution liés aux propriétés physiques, chimiques ou à la nature des réactions des matières dangereuses transportées. Leur transport s'effectue principalement par voie terrestre (route et rail) mais aussi par canalisation (gaz haute pression sur la commune).



Risque industriel

Le risque :

Un événement accidentel grave et rare sur un site industriel entraînant des conséquences pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement.



Classée SEVESO* seuil haut, l'entreprise SNF est la seule identifiée par l'Etat comme présentant un risque majeur sur la commune.

*SEVESO : classification des sites industriels à risques

Zonages donnés à titre indicatif.

- Voies SNCF
- Routes
- Cours d'eau (réf. PPRNPI)
- SNF

Version complète et détaillée du DICRIM disponible en Mairie et sur : www.andrezieux-boutheon.com

